



PROBLEMATIQUES ET DEBATS ACTUALITE : PROPOS DE MINISTRES

Henri NALLET, ministre de l'Agriculture, 1988 : L'ENTRETIEN DE LA BIOSPHERE. au MONDE, le 1er juin

***Le Monde* "- L'agriculture ne doit pas, selon vous, fabriquer des exclus. Elle en fabrique pourtant, les rythmes s'accélèrent.**

Doit-on Maintenir coûte que coûte en France un nombre minimal d'exploitations ?

Nous devons conserver une population agricole relativement importante en relation avec notre territoire et notre environnement. Si on laissait jouer à plein les lois du marché, nous assisterions à un mouvement très rapide de concentration des exploitations. Il faut que nous permettions le maintien normal, et non pas sous forme d'assistance généralisée, d'un nombre suffisant d'agriculteurs répartis sur l'ensemble du territoire. Il n'existe pas de chiffre optimal. La conception de la fonction agricole doit être plus large que la seule production. Elle offre des possibilités réelles dans les loisirs, le tourisme, MAIS AUSSI PAR L'ENTRETIEN DE LA BIOSPHERE QUI EST. A TRES LONG TERME. UNE QUESTION DE SURVIE (...).

Extrait des propos recueillis par E. FOTTORIMO - Le Monde, 1er Juin 1988 (souligné par la rédaction).

Brice LALONDE, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environnement au congrès de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (Châlons-sur-Marne - 20/22 mai 1988)

• La Recherche

(...) "Pour mieux comprendre et faire comprendre les enjeux représentés par notre environnement et les menaces qui pèsent sur lui, il faut retrouver un très haut niveau de recherche fondamentale et appliquée et assurer la diffusion de ses résultats".

. Les pollutions

(...) "Ces pollutions touchent l'homme dans sa santé, mais aussi les milieux, ce qui m'amène à aborder l'agriculture et les biotechnologies (...).

Je reste pour ma part surtout préoccupé par la masse des pollutions diffuses dont le volume ne diminue pas : l'eutrophisation des eaux superficielles liée aux phosphates et aux nitrates, la nitrification progressive des eaux souterraines, les pluies acides... L'opinion publique y est de plus en plus sensible mais les actions de correction à effet rapide et direct sont difficiles.

. La déprise agricole

Je suis suins inquiet en tant que ministre de l'Environnement devant les risques de déprise agricole. La nature ne doit évidemment pas être "abandonnée", mais je ne pense pas que la menace soit dans les toutes prochaines années aussi grave pour elle que certains le disent. Le problème me paraît surtout économique et social, ce qui n'est pas une raison pour ne pas intensifier, en liaison avec le ministère de l'Agriculture, les recherches sur les conséquences écologiques de la déprise agricole.

Mais les surfaces exploitées par l'agriculture ont diminué de 600 000 hectares en cinq ans dans notre pays qui en comporte 55 millions. Devant cette évolution qui n'est tout de même pas foudroyante, admettons que pour la première fois dans son histoire, l'homme pourra utiliser une vaste portion des espaces accessibles à autre chose qu'à la récolte de nourriture ou de combustible.

• Les biotechnologies

Vous avez insisté sur les biotechnologies :

- en ce qui concerne l'utilisation en milieu ouvert (dans les champs), le ministre de l'Agriculture qui est

chargé du contrôle de la biodégradabilité des pesticides est aussi chargé de contrôler l'expérimentation des biotechnologies. A priori, je ne le suspecte pas de mal faire ;

- en ce qui concerne les laboratoires, ils sont soumis au régime d'autorisation en tant qu'installations classées bien que les professionnels aient réclamé le régime de déclaration pour les agents supposés non-pathogènes. Comme mes prédécesseurs, je tiendrai bon.

Je partage votre souci de développer la réflexion dans une structure interministérielle qui pourrait être une réunion des commissions qui s'en occupent à l'agriculture et à la recherche avec co-tutelle de mon département et participation de partenaires extérieurs." (...)

• Les espaces protégés

(...) " Le total des espaces fortement protégés, c'est-à-dire les parcs nationaux, les réserves naturelles, les sites classés et les terrains du Conservatoire du Littoral n'atteint pas 4 % du territoire national. On est très loin d'un "trop de protection". Les sondages réalisés sur les français et l'environnement montrent au contraire que le pourcentage est jugé très faible.

D'une manière ou d'une autre, il faut quitter la défensive et reprendre la marche en avant" (...).

N.B. : Les extraits -arbitraires- les intertitres et les accents typographiques sont de la responsabilité de la rédaction. Les textes intégraux sont disponibles auprès de la Cellule Environnement.

